70e Année. 11e Série. Tome II. N° 21. 27 Mai 1899.

# GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

*JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ*

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

**Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française**

*Directeur-Rédacteur en chef* : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Assistance chirurgicale instantanée dans les duels ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Épidémies de Paris. — Les Duels de la semaine. — Les Réunions de la semaine : Conseil supérieur de l'Assistance publique. — Les derniers travaux de construction de la Faculté de Médecine de Paris. — Hôpitaux de Paris : Concours de 1899. — Le Congrès de la Tuberculose à Berlin. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Odéon ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Sociétés et Congrès. — Divers. — Variétés et Anecdotes : Hôpital de Dijon : Visite du Président de la République. — Les Médecins et l'élection sénatoriale de la Seine (1899). — La Bioscopie. — La Chirurgie chez les sauvages. — Thérapeutique : La Mouillère-Besançon et les stations salines continentales. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

**Illustrations :** Le Bioscope du Dr Collongues (de Vichy). — Instruments de Chirurgie chez les sauvages (4 *Fig.*). — Un confrère chez les Peaux-Rouges. — Opération césarienne dans l'Ouganda (2 *Fig.*).

## BULLETIN

### L'assistance chirurgicale instantanée dans les duels.

Cette semaine a eu lieu un duel que tous les journaux quotidiens ont conté et qui s'est terminé d'une façon très grave. Nous donnons plus loin des détails circonstanciés sur cette malheureuse rencontre ; et nous ne voulons ici que profiter de ce triste événement pour revenir sur un sujet qui nous est cher et pour lequel nous luttons en vain, hélas ! depuis six ans.

Il s'agit de la conduite à tenir dans les duels au point de vue médical et de la manière dont les médecins devaient comprendre leur rôle en de telles circonstances. La plupart de nos confrères, comme nous l'avons déjà dit à bien des reprises, s'en vont au combat sans se douter, de même que les adversaires du reste, de la gravité de l'acte qu'ils accomplissent. Vingt fois, trente fois, cent fois, tout va à peu près comme de coutume ; mais, un beau jour, comme cette semaine, on tombe sur une blessure très importante et on est pris au dépourvu ! On en est réduit à des expédients, tandis que si l'on était méthodiquement organisé, aux environs de Paris et à Paris, pour les *accidents sur voie publique*, on n'aurait qu'à faire jouer les avertisseurs d'accidents, demander la voiture d'ambulances, et utiliser les hôpitaux de prompts secours. Mais, au lieu de défendre nos idées, nos collègues et nos maîtres des hôpitaux trouvent plus humain de les combattre à outrance. Le Conseil municipal de Paris a beau trouver nos projets pratiques ; grâce à la mauvaise volonté du tout puissant A. J. Martin, grand maître de l'inertie et de la malveillance, rien ne se fait, rien ne s'organise, malgré des votes formels. Quoi faire ? Il ne sert à rien de protester, puisque l'on ne nous écoute pas. Nous qui ne cherchons qu'à sauver des vies humaines, qu'à utiliser les découvertes les plus récentes et les plus indiscutées de la Science moderne, on nous traite de rêveurs ou d'ambitieux !

Bornons-nous donc à souhaiter au courageux Mendès un prompt rétablissement et à M. Vanor un remords bien mérité.

Marcel Baudouin.

# GRANDES ACTUALITÉS

## *LES ÉPIDÉMIES DE PARIS.*

### La fièvre typhoïde en 1899 à Paris.

D'une lettre écrite cette semaine à l'un des grands journaux de Paris, *Le Temps*, il est manifeste qu'il existe actuellement dans la capitale une épidémie de fièvre typhoïde, quoiqu'en disent les autorités ; et cette lettre est trop typique pour que nous ne la reproduisions pas.

Paris, le 19 mai.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans les journaux que M. Treille avait profité de la discussion du budget pour poser une question à M. le sous-secrétaire d'Etat, relative aux eaux d'alimentation de la ville de Paris et aux mesures prises par le Gouvernement « contre les personnes qui, abusant de leur situation ou de leur titre, avaient affolé la population et discrédité les eaux de Paris aux yeux des étrangers, à la veille même de l'Exposition. » J'avais suivi avec attention, comme beaucoup de vos lecteurs, la campagne dirigée, au commencement de l'année, contre les eaux de l'Avre, et je reconnais que j'avais été heureux de constater que M. le sous-secrétaire d'Etat avait fait justice à la tribune des accusations portées contre ces sources. Des explications basées sur des documents officiels et des raisons scientifiques de grande valeur, m'avaient, je l'avoue, pleinement rassuré. J'ai donc continué à consommer, moi et les miens, à cette époque, l'eau administrative, sans la faire bouillir, contrairement à la recommandation du très prudent directeur du Laboratoire municipal. Mal m'en a pris, car, en dépit des affirmations rassurantes, la fièvre typhoïde a fait son apparition à Paris, et chez moi en particulier. De l'enquête à laquelle je me suis livré, un peu tard il est vrai, il résulte que la *fièvre typhoïde a pris à Paris le caractère épidémique,* après le temps d'incubation normal d'ingestion impure des eaux qui nous ont été fournies par le service de la ville de Paris, que *cette épidémie a fait, et fait encore, cinq fois plus de victimes qu'en temps normal.* Or, il me semble que, dans ces conditions, loin de demander un blâme contre les fonctionnaires perspicaces, qui nous avaient charitablement prévenus à temps du danger que nous courrions tous à consommer des eaux polluées, il serait plus juste de les en féliciter ; et c'est ce que je fais pour ma faible part, en passant, et de réserver les foudres ministérielles pour les incapables qui ont fourni à M. le sous-secrétaire d'Etat des documents officiels erronés, grâce auxquels bon nombre d'habitants de Paris ne verront pas l'Exposition l'année prochaine. Veuillez agréer, etc.

MAX JOUFFRET, ingénieur civil.

Après ce coup de massue pour l'Administration que l'Europe nous envie, nos lecteurs apprécieront. — Cornély, dans le *Figaro*, dit qu'il y a une réelle analogie entre l'affaire Dreyfus et la question de l'Avre.

Il ajoute. « Ceux qui s'obstinent encore à dire : Dreyfus est coupable, sept officiers ne peuvent pas se tromper, cinq ministres de la Guerre sont infaillibles », ressemblent aux entêtés qui s'obstineraient à boire de l'eau de l'Avre au chevet du moribond qu'elle a envoyé *ad patres*, et diraient en faisant claquer leurs lèvres : Ah ! la bonne eau ! »

Et il a joliment raison. Mais nous en verrons bien d'autres ; nous ne sommes qu'au commencement du rouleau. Pour plus de renseignements, s'adresser non pas au bureau de la statistique à l'État-major, mais simplement à l'Inspection de l'assainissement du Département de la Seine.

## *LES DUELS DE LA SEMAINE.*

### La plaie pénétrante de l'abdomen de M. Catulle Mendès.

Dans un duel récent avec M. Vanor, M. Mendès s'approcha de plus en plus, et M. Vanor, énervé, dans une dernière riposte, atteignit M. Mendès un peu *au-dessous du nombril* ; il retira aussitôt le bras, sans pousser. Malheureusement, la pointe était entrée assez profondément. On eut la sensation que la blessure devait être grave. La figure de M. Mendès se contracta violemment. Il souffrait et on approcha une chaise. Son médecin, M. le Dr Isaurrat, et le médecin de M. Vanor examinèrent la blessure et déclarèrent qu'il ne semblait pas que l'épée ait pénétré très loin. Après un pansement, M. Mendès se leva et se rhabilla. Son adversaire s'approcha de lui et lui serra la main.

Tandis que les témoins allaient, dans une salle voisine, rédiger le procès-verbal, M. Mendès se promenait dans le jardin attenant à la salle de bal. Il fumait tranquillement un cigare. Soudain, il chancela et tomba à terre. Il *était pris d'une syncope* (1).

Les yeux grand ouverts, il claque des dents. Les médecins s'empressent autour de lui, *lui font respirer des sels !* Il reprend connaissance et on le place sur un matelas. M. le Dr Isaurrat lui tâte le pouls et ne manifeste pas une trop grande inquiétude, tout en recommandant à son client le repos le plus absolu.

Transporté tant bien que mal à son domicile, M. Mendès ne se rétablit pas : ce qui n'a rien de bien étonnant ! A plusieurs reprises, il a des *syncopes*. — On l'a d'abord porté dans une pièce du rez-de-chaussée ; mais on a dû le monter ensuite, avec des soins minutieux, dans son appartement. « Il s'est produit une *hémorragie interne*, a dit le médecin visitant à un rédacteur du *Figaro* : *hémorragie lente ;* et le pronostic doit être très réservé. Si l'intestin avait été perforé, le cas serait désespéré ! Il n'en est rien heureusement ; mais si des complications survenaient, une opération chirurgicale pourrait s'imposer. » On s'est adressé au Dr Guinard, chirurgien des hôpitaux, qui a conseillé l'*expectation*, au début tout au moins. — Au moment où nous mettons sous presse, les choses en sont là.

(1) Une syncope, chez un homme courageux comme Mendès, a dû faire songer de suite à une *hémorragie interne*.

## *LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.*

### Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Le Conseil supérieur de l'Assistance publique s'est réuni la semaine dernière en session ordinaire à l'Institution nationale des jeunes aveugles, sous la présidence de M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur.

Le Conseil supérieur a réélu M. le Dr Théophile Roussel, président, et MM. Hermann-Sabran et le Dr Thulié, vice-présidents. L'ordre du jour a ensuite appelé la discussion du projet relatif au *payement d'honoraires aux médecins et chirurgiens des hôpitaux*. MM. le Dr Regnard, rapporteur, Dr Henriot et Dr Drouineau ont pris la parole sur le projet. La discussion s'est continuée dans la séance de l'après-midi, et après une délibération à laquelle ont pris part notamment MM. Emile Rey, député, Hébrard de Villeneuve, Conseiller d'État, Dr Dreyfus-Brisac, etc., le Conseil a adopté les résolutions suivantes.

I. Les malades admis dans les hôpitaux à titre de malades payants ne doivent être reçus que pour des cas exceptionnels, ainsi que cela est mentionné dans la note annexée à l'article 26 du règlement modèle des hôpitaux. Aux deux exceptions déjà votées par le Conseil supérieur et qui visent les malades passagers dans une commune et ceux atteints de maladies contagieuses, il y a lieu d'en ajouter une troisième, à savoir les malades habitant la commune, dont le cas nécessite une opération grave, quand il sera constaté qu'il est impossible de faire une opération dans des conditions satisfaisantes, soit à domicile, soit dans une maison de santé.

II. Les malades aisés pourront être admis dans les chambres ou salles payantes moyennant un prix variable, toujours élevé et très supérieur au prix de revient. Ils seront avisés au moment de leur entrée que le payement du prix de journée, fixé dans ces conditions par la commission administrative, leur incombera pour toute charge.

III. Le Conseil émet le vœu qu'à l'avenir le préfet n'approuve aucune délibération par laquelle une commission administrative créerait une chambre ou une salle payante sans en avoir référé au Ministre de l'Intérieur.

Dans une troisième séance, le Conseil supérieur, après une discussion à laquelle ont pris part MM. le Dr Bourneville, Dr Napias, Henrot, Drouineau, a voté un *projet de programme pour l'instruction du personnel secondaire des établissements hospitaliers*. La commission avait exprimé, dans ce rapport, le vœu que, de plus en plus, les femmes fussent appelées à remplacer les hommes comme garde-malades. Une faveur marquée a accueilli cette idée. Certains services spéciaux demeureraient, cela va de soi, confiés à des infirmiers. Ils continueraient aussi à remplir les besognes qui exigent de la force, telles que le transport des malades, du linge, des médicaments, le nettoyage des salles. Mais ils cesseraient d'approcher du lit des malades et de leur rendre des soins. La commission paraissait admettre que, dans les services *d'aliénés*, la présence d'infirmiers est indispensable. Un des membres du conseil, qui a une compétence très particulière, M. le Dr Bourneville, s'est élevé contre cette thèse. Il croit avec raison que, même auprès des aliénés paisibles, les infirmières remplaceraient avec avantage les infirmiers. Espérons que ces idées triompheront.

Ensuite le conseil supérieur de l'assistance publique a adopté le texte d'un règlement sur la tenue de la comptabilité des économes dans les *établissements publics d'assistance*. Ce règlement est destiné à remplacer des instructions remontant à 1836, insuffisantes et inobservées.

Puis il a commencé la discussion d'un projet de M. Crupi, relatif à la *mendicité et au vagabondage*. M. Cruppi a développé les raisons qui motivent son projet, et il en a expliqué l'économie. M. Lefort a présenté ensuite des observations sur ce projet.

Dans sa dernière séance, le conseil supérieur de l'assistance publique a continué la discussion générale du projet de M. Cruppi, pour *la suppression des dépôts de mendicité, le départ entre les mendiants punissables et les mendiants non punissables, et l'assistance à ces derniers*.

M. Paul Strauss, sénateur, a exprimé le regret que le projet fasse une part plus grande à la répression du vagabondage qu'à l'assistance aux malheureux, et il a exprimé le vœu que le conseil insiste pour la présentation à bref délai d'un projet de loi relatif à l'assistance aux vieillards et aux infirmes. Ce vœu est adopté. M. Bérenger, sénateur, a approuvé le projet dans ses dispositions essentielles. Il est bien convaincu qu'on ne doit pas, sous prétexte d'humanité, renoncer à la répression. Les deux principes se lient, M. Bérenger a protesté contre le caractère obligatoire des lois d'assistance. MM. Lefort, Bruèyre, Bompard, Emile Labiche, Hébrad de Villeneuve ont présenté diverses observations. La discussion générale a été close et le projet rapporté par M. Cruppi adopté.

Le secrétaire général a fait l'exposé des travaux du conseil et la session ordinaire de 1899 a été close.

## *LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.*

### Les derniers travaux de construction.

Patience et longueur de temps...

Bientôt seront terminés les travaux de reconstruction de la partie de l'École de Médecine, restée en souffrance jusqu'à l'année dernière. Ces travaux ont commencé en 1877, époque où nous n'étions pas encore sur les bancs de l'école ; et voilà bientôt vingt ans que nous avons mis le pied dans un hôpital ! Il aura fallu 22 ans, ou peu s'en faut, pour mener à bien une restauration qu'on aurait pu terminer en quelques années, comme la Sorbonne. C'est une des merveilles des Gouvernements parlementaires ! Ici, comme à la Sorbonne, les cours n'auront pas été interrompus par les travaux, et les vieux bâtiments n'ont été évacués que successivement, au fur et à mesure qu'étaient livrées les nouvelles salles de cours.

C'est ainsi qu'un premier lot, situé sur la rue Hautefeuille, a été achevé dès 1884 ; mais il n'a été occupé définitivement

qu'en 1893 par les laboratoires de chimie et de pharmacologie et l'amphithéâtre de chimie. En 1888, le deuxième étage du bâtiment qui est en façade sur le boulevard Saint-Germain recevait le dépôt de la Bibliothèque. En 1889, étaient livrés les superbes appartements du doyen de la Faculté, ceux du secrétaire, les locaux de l'administration, c'est-à-dire l'aile qui forme l'encoignure du boulevard et de la rue de l'Ecole-de-Médecine. Enfin, en 1893, le rez-de-chaussée, qui borde le boulevard et qui était achevé depuis quelque temps déjà, était distribué en salles de thèses et en salle d'assemblée des professeurs, le « Foyer ». Dans le même temps, de 1885 à 1892, les divers locaux et amphithéâtres de l'École pratique s'élevaient successivement, au-delà de la rue de l'Ecole-de-Médecine, entre cette rue et les rues Racine et Monsieur-le-Prince.

Nous avons publié déjà une photographie de la partie qu'on est en train de terminer (1); les bâtiments s'élèvent en bordure des rues Hautefeuille et de l'Ecole-de-Médecine, et, en retour, sur le côté de l'ancienne cour d'honneur. Voici quelle sera leur distribution. Sur la cour, au rez-de-chaussée, s'ouvrira par sept larges arcades une grande salle de pas-perdus, du fond de laquelle partira un bel escalier qui desservira la bibliothèque de l'École. Au premier étage sera la salle de conseil de la Faculté et ses dépendances. Sur les rues Hautefeuille et de l'Ecole-de-Médecine, le rez-de-chaussée et le premier étage renfermeront les salles d'examen et, le deuxième, le complément des laboratoires de physique et une grande galerie qui servira à l'agrandissement du musée Orfila.

La façade des bâtiments nouveaux s'harmonisera avec l'ancienne façade, qui a été conservée, de l'ancienne Ecole, sur la rue de l'Ecole-de-Médecine. Celle-ci subira une seule modification : l'entablement sera surmonté d'une balustrade, qui augmentera la hauteur de la façade et l'unira mieux aux nouveaux pavillons d'aile. En 1900, les vieux médecins, visiteurs de l'Exposition, plus nombreux qu'en 1878 et 1889, trouveront donc à leur retour, leur chère Ecole complètement terminée. Ce n'est pas trop tôt. Mais tout est bien qui finit bien.

## *HOPITAUX DE PARIS.*

### Concours de Chirurgie et de Médecine pour 1899.

Le concours pour deux places de *Chirurgiens des Hôpitaux* de Paris, en 1899, vient de se terminer par la nomination de MM. les Drs Launay et Auvray, anciens internes en chirurgie des Hôpitaux de Paris, anciens prosecteurs à la Faculté de Médecine de Paris. Toutes nos félicitations à notre excellent ami, M. Auvray, dont les récents travaux sur les *Affections chirurgicales du foie*, en collaboration avec M. le Pr Terrier, ont signalé le nom à tous les opérateurs. On doit, on le sait, à M. Auvray, d'intéressantes recherches sur la *Ligature hépatique*.

Le 2e concours pour trois places de *Médecin des Hôpitaux* de Paris, pour 1899, s'est aussi terminé cette semaine. Sont nommés : MM. les Drs Legry, Teissier, et Hudelo, anciens internes des Hôpitaux. — Toutes nos félicitations à nos excellents collègues et amis. M. B.

(1) *Gazette Médicale de Paris*, 1898, n° 5, p. 49.

## *LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.*

### Le Congrès de la Tuberculose à Berlin.

Au Congrès de la Tuberculose, à Berlin, la France est représentée par une délégation ayant à sa tête M. le professeur Brouardel, et dont font partie, au titre des Ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique, nombre de savants et d'hygiénistes, entre autres MM. les professeurs Grancher, Landouzy et Lannelongue ; MM. les docteurs Metchnikoff, Napias, Nocard, Voisin, Honoré, Spillmann, Pic, Thoinot, Méry, etc. ... auxquels s'est joint une délégation du Conseil municipal de Paris, présidée par M. Lucipia, président du conseil.

Le *Figaro* ajoute à cette liste deux autres noms, dont celui de M. le Dr Cousin (de Lille). Ce journal dit en outre qu'un autre médecin a été autorisé à présenter au congrès un court rapport sur les mesures d'hygiène prises contre la tuberculose par nos villes du Littoral, qui furent en butte, l'année dernière, à des attaques injustes et intéressées, dont on n'a pas eu de peine à démontrer l'inanité. Nous sommes étonné de voir que cette mission importante n'a pas été confiée à une personne toute désignée par ses études antérieures sur la tuberculose, et qui aurait pu parler au nom de l'Académie de Médecine !

Le congrès s'est réuni le 24 mai à Berlin, sous la présidence de l'Impératrice ; il promet d'être des plus intéressants, au point de vue des mesures de prophylaxie à prendre contre le terrible fléau.

Voici le programme des fêtes et réceptions ainsi que des travaux du Congrès : Mardi, 23 mai, à 8 heures du soir, réception des congressistes à l'Opéra royal. Mercredi 24, à 11 heures du matin, séance d'ouverture dans la salle des séances du Reichstag, travaux de la première section. Le soir de 7 à 9 heures réception à l'Hôtel-de-Ville. Jeudi 25, dans la matinée, travaux de la deuxième section. Dans l'après-midi, travaux de la troisième section. Le soir, représentation théâtrale. Vendredi 26, dans la matinée, travaux de la quatrième section. Dans l'après-midi, visite au choix dans les sanatoriums de Malchow et Blankenfeld, de Grabowsee (Croix Rouge), de Belzig. Le soir, concert-promenade au Parc de l'Exposition. Samedi 27, dans la matinée, travaux de la cinquième section. Le soir à 7 heures, Banquet au jardin zoologique.

## NÉCROLOGIE

M. le Dr Blet, médecin de la Chambre des députés, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à son domicile, au Palais-Bourbon. Les obsèques ont eu lieu le samedi 20 mai. A l'issue de la cérémonie religieuse, qui a été célébrée à l'église Sainte-Clotilde, le corps a été transféré à Antony et déposé dans un caveau de famille.

Les agissements des noirs de la Côte-d'Ivoire, dans la région du Cavally, ont nécessité l'intervention de nos troupes. Le 3 avril, le lieutenant Boutard s'emparait d'Olidouda. Quelques jours après, le capitaine Koll prenait Ollodio. Au cours de l'opération, un tirailleur fut tué et deux officiers légèrement blessés. Malheureusement le Dr Letinois, qui se trouvait en arrière-garde, était surpris, après la prise du village, dans une embuscade et tué à bout portant (*Prog. Méd.*)

Le 5 mai ont eu lieu les obsèques de M. le Dr Pichancourt, qui depuis 1883 avait exercé la médecine dans la commune de Bourgogne. — M. le Dr C. Chicou (de Donzenac). — M. le Dr Lemonnier (de Rennes). — M. le Dr Sibut, médecin de la mission Gentil, débarqué à Banane (Congo), le 28 mars, n'a pas pu suivre la mission. Il est revenu à Libreville par le Stamboul et a succombé deux jours après son retour à un accès de fièvre pernicieuse. — M. le Dr Caradec de Toulon. — M. le Dr Cros, de Montpellier. — M. le Dr Vaucher, de Paris.

On annonce de Berne (Suisse) la mort, à l'âge de soixante-dix ans, du colonel Dr Ziegler, médecin en chef de l'armée suisse. Le service sanitaire n'existait presque pas dans l'armée il y a vingt-cinq ans ; c'est le colonel Ziegler qui l'a créé pour le matériel aussi bien que pour le personnel.

M. le Dr Louis Camille Gillebert-Dhercourt, Chevalier de la Légion d'Honneur, médecin en chef de la police municipale, président de la Commission des Retraites au Ministère de l'intérieur, vice-président de la Société de Médecine de Paris, est décédé à l'âge de 56 ans, 115, rue Lafayette (Paris).

M. le Dr Rougnet (de Monnaie). — M. le Dr Rubino (de Marseille).

## LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

### ODÉON : MA BRU.

Le théâtre national de l'Odéon tient enfin un succès, d'ailleurs de fort modeste aloi, *Ma Bru*, de F. Carré et Bilhaud. La pièce, fort gaie, est presque du ressort du Palais-Royal, puisque, dans la salle, on répétait autour de moi, qu'elle était... digne des Français ! C'est ainsi qu'on écrit l'histoire pour le Ministère des Beaux-Arts...

Mais, passons, car *Ma Bru* est drôle, et mérite que pour elle on passe les ponts. La médecine n'y joue d'ailleurs qu'un rôle très effacé ; et, à la vérité, on n'y parle guère que de pharmacien. Un des personnages est en effet le fils d'un apothicaire, voué par sa famille à la diplomatie ; il a, au demeurant, toutes les qualités requises pour courir dans la... Carrière. Ce futur secrétaire d'Ambassade raconte, entr'autres choses, que son père fit fortune en mettant de l'eau blanche dans des bouteilles noires ! Et c'est ce qu'il y a de plus fort dans la pièce. Aussi on se tord; et c'est vraiment fort bien !

Marc Ell.

# PETITES INFORMATIONS

## *ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.*

**Faculté de médecine de Paris.** — Le Conseil des professeurs, comme nous l'avons déjà annoncé, a proposé pour la chaire d'histoire de la médecine, en première ligne, et à l'unanimité, M. le Dr Brissaud, puis en deuxième ligne, M. le Dr Ballet, et en troisième ligne, M. le Dr Marie. M. Bouillot a donc été éliminé comme nous l'avions prévu, malgré le rapport de M. le Dr Berger.

**Faculté de Médecine de Bordeaux.** — Par arrêté, en date du 4 mai 1899, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts approuve les délibérations du Conseil de l'Université de Bordeaux instituant, pour les étudiants de nationalité étrangère : 1° un diplôme de docteur de cette Université (mention médecine); 2° un diplôme de docteur (mention pharmacie) et en réglementant les conditions de scolarité.

**École de Médecine d'Amiens.** — M. le Dr d'Hardivillier est nommé professeur d'histologie.

**École de Médecine d'Angers.** — Un concours s'ouvrira, le 4 décembre 1899, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine d'Angers. Un concours s'ouvrira, le 6 novembre 1899, devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine d'Angers.

**École de Médecine de Dijon.** — Un concours s'ouvrira, le 13 novembre 1899, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

**Conférences de bactériologie à Nantes.** — A partir du jeudi 25 mai, des conférences de bactériologie appliquée à la médecine et à l'hygiène, auront lieu jusqu'au mois d'août, au laboratoire de bactériologie, à l'Institut Pasteur de Nantes, boulevard Victor-Hugo, le jeudi de chaque semaine, à trois heures de l'après-midi.

## *ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).*

**Hôpitaux de Paris.**—*Service de Gynécologie de l'Hôpital Broca.* — Au Conseil municipal, on a renvoyé à la 5e commission et à l'Administration une proposition de M. Alfred Moreau ainsi formulée : «Dans une visite faite au service de Monsieur le Docteur Pozzi, à l'hôpital Broca, j'ai appris avec surprise qu'une partie des instruments affectés au Laboratoire n'appartiennent pas à ce service. Ces différents objets, au nombre de sept, ont été prêtés par Monsieur le docteur Latteux, chef du laboratoire. Il n'est pas admissible que ce nouveau service, qui recevra de nombreuses visites l'année de l'Exposition, ne possède pas en propre tous les instruments qui lui sont nécessaires pour le

bon fonctionnement de ce service modèle. Du reste, l'achat de ces divers objets ne dépassera pas la somme minime de 3.000 francs. J'ai donc l'honneur de déposer une proposition dans ce sens dont je demande le renvoi à la 5e commission et à l'administration

« L'administration est invitée à pourvoir le service de gynécologie de l'hôpital Broca des instruments nécessaires. »

*Concours d'Accouchement.* — Les candidats du concours qui doit s'ouvrir le 29 mai pour la nomination à une place d'accoucheur des hôpitaux de Paris sont : MM. Basset Bernheim, Brindeau, Chavane, Dubrisay, Macé, Paquy, Schwab, Wallich. Le jury est provisoirement composé de MM. Bouilly, Auvard, Bar, Porak, Lucas-Championnière, Cadet de Gassicourt, Reynier.

**Assistance publique à Paris.** — *Médecins des Bureaux de Bienfaisance.*— On a renvoyé à la 5e commmission du Conseil municipal une proposition de M. Brard ainsi formulée :

« J'ai l'honneur d'appeler l'attention du Conseil municipal sur les inconvénients que présente la désignation de médecins spéciaux pour les bureaux de bienfaisance. » La 5e commission, d'accord avec l'Administration, a été invitée à étudier un projet conférant à tous les médecins sans distinction, le titre de « médecin du bureau de bienfaisance. »

**Assistance de l'Enfant.** — Dans sa séance de vendredi dernier, la Chambre des députés a pris en considération une proposition de loi de M. Constant Dulau sur la protection de la mère et de l'enfant nouveau-né.

## *MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.*

**Les Ferments et les Maladies.** — Sous ce titre, dans le *Figaro*, a paru la note suivante :

« Dans une des dernières séances de l'Académie de médecine, M. le Dr G. Livet a lu à ses confrères un mémoire sur les *ferments animaux*, dont les conclusions ont eu un retentissement considérable. » Il lui a paru intéressant, à la suite de cette communication, de demander quelques renseignements complémentaires au Dr G. Livet. Il est donc allé le voir dans son appartement du 22 de l'avenue Friedland. M. le Dr Guillaume Livet est officier de l'Instruction publique, officier d'Académie, médecin-inspecteur des Enfants du premier âge, moniteur à la clinique de gynécologie et d'accouchement de la Faculté. Ce que j'ai exposé à l'Académie, a-t-il dit, est fondé sur de nombreuses expériences. J'ai obtenu des guérisons qui m'ont surpris tout le premier, surtout dans les cas de phtisie pulmonaire, de diabète, de cancer, d'obésité et de déchéance organique. »

**Sanatorium de Langsa au Tonkin.** — M. Outrey, administrateur du cap Saint-Jacques, est désigné pour organiser le *Sanatorium de Langsa* et y faire une route d'accès. Le capitaine d'artillerie Bernard, qui avait été envoyé en mission au plateau de Langsa, en est revenu très malade et va être rapatrié d'office pour raison de santé. On assure que son rapport est complètement défavorable au projet d'établissement d'un sanatorium à Langsa. Il dit que le plateau est inhabité, très malsain, et que tous les Annamites qu'on y avait envoyés sont atteints de fièvres très violentes. De plus, il est impossible de s'y rendre par Nha-Trang, qui serait l'itinéraire le plus court, 80 kilomètres seulement; mais la construction d'un chemin de fer est impossible. Il faudra passer par Bien-Hoa : ce qui porte le trajet à 160 kilomètres. Une partie du chemin de fer devra être en crémaillère. Bref, les travaux sont estimés à 25 millions, et la situation sanitaire est des plus mauvaises.

**La peste bubonique à la Côte d'Ivoire.** — Le courrier africain, arrivé à Liverpool, le 19 mai, a apporté le texte du décret signé par le secrétaire colonial du gouvernement de Sierra-Leone, déclarant officiellement l'existence de la peste bubonique dans la Côte d'Ivoire et frappant de quarantaine tout vapeur de cette provenance. Le décret est en date du 5 courant.

**La fièvre jaune en Afrique.** — Les cas de fièvre jaune qui se sont produits à la Côte d'Ivoire ont été signalés seulement à Grand-Bassam. D'après les renseignements parvenus au ministère des colonies, toutes les autres parties de nos possessions de la Côte d'Ivoire sont indemnes et des mesures très rigoureuses sont prises pour empêcher l'épidémie de s'y propager. Les compagnies de navigation desservant la côte occidentale d'Afrique ont été informées, en conséquence, que leurs paquebots peuvent faire escale dans les autres ports de notre colonie, Grand-Lahou, Jacqueville et Assinie.

**L'assainissement des villes.** — Le Congrès de la propriété bâtie a terminé ses travaux à Nantes. Après une assez longue discussion il a émis plusieurs vœux qui ont été adoptés à la majorité : 1° Le Congrès partisan de l'assainissement émet le vœu que les villes recherchent les moyens les meilleurs et les moins coûteux pour l'évacuation des eaux d'égout et des matières de vidange. 2° Il décide que pour l'évacuation des eaux usées il ne peut y avoir de réglementation générale, mais il appartient à chaque ville, de choisir le système qui lui est approprié. 3° Le système du « tout à l'égout » avec épandage insuffisant tel qu'il est pratiqué à Paris est condamné. 4° Le Congrès émet le vœu que les villes étudient le moyen le meilleur et le moins coûteux pour établir la canalisation séparée pour l'évacuation des eaux ménagères et de vidange. 5° L'assainissement des villes profitant à tous doit être payé par tous ; les taxes de déversement doivent être payées proportionnellement aux services rendus et non en raison du revenu de l'immeuble.

**Conférence à Nantes du Dr Chassaing, de Paris.** — *Les conserves alimentaires et la soudure des boîtes.* — La semaine dernière au théâtre de la Renaissance à Nantes, M. le Dr Chassaing, député de Paris, a fait devant un auditoire assez nombreux une très intéressante conférence sur les conserves alimentaires et la soudure des boîtes.

## SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

**Académie de Médecine de Paris.** — Mme Quinquaud a offert à l'Académie le buste en marbre de son mari, ancien membre de la Compagnie. Le secrétaire perpétuel a été chargé de lui transmettre les remerciements de l'Académie.

**Société des Médecins des Théâtres.** — La séance mensuelle aura lieu le vendredi 26 courant, à 5 heures 1/2 précises du soir, à la mairie du IXe arrondissement, rue Drouot, 8. — *Objet de la réunion :* 1° Lecture du procès-verbal; 2° Rapport sur les candidatures des docteurs Fiquet et Balday, par les Drs Séguel et Michaux; 3° Echange des services; 4° Discussion de la proposition Berthod : Des poussières dans les théâtres.

**Exposition de 1900.** — *Concours d'exercices physiques.*— Sont nommés membres de la Commission d'Hygiène et de Physiologie chargés de suivre les concours internationaux d'*exercices physiques et de sports de l'Exposition de 1900* : MM. les Drs Besnier (Ern.), membre de l'Académie de Médecine de Paris ; Bonnafy, médecin en chef de la marine ; Brouardel, membre de l'Institut, de l'Académie de Médecine de Paris, doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; Dr Chautemps, député ; Grall, médecin inspecteur de 2me classe des colonies ; Heiser fils, médecin de l'Association des sociétés de gymnastique du département de la Seine ; Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux ; Labbé, sénateur; Legludic, sénateur; Le Roy des Barres membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine; Manouvrier, professeur à l'École d'anthropologie; Marey, membre de l'Institut ; Martin (A. J.), membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France, Inspecteur général de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation; Million, ancien vétérinaire militaire; Nass, chef du service médical de la Société Française de Sauvetage ; Pozzi, sénateur, membre de l'Académie de Médecine de Paris; Proust, membre de l'Académie de Médecine de Paris, Inspecteur général des services sanitaires; Raymond-Martin, médecin de l'Association de la Presse cycliste ; Reverchon, médecin major du régiment des sapeurs pompiers de Paris ; Verdier, médecin de l'Association des société de gymnastique du département de la Seine ; Vuillemin, médecin major de 1re classe.

**Nouvelle Société.** — Une nouvelle Société médicale s'est fondée à Toulouse sous le nom de *Société anatomo-clinique de Toulouse* ; l'organe officiel de cette Société, le journal bi-mensuel *Toulouse médical*, vient de paraître sous la direction de M. Morel, professeur agrégé, président de la Société, et de M. Lagriffe, secrétaire de la rédaction.

**L'Auvergne médicale.** — Le troisième banquet de la Société amicale l'*Auvergne médicale*, a eu lieu le 6 mai, à 7 h. 1/2, chez Marguery, sous la présidence de M. le Dr Devins, député de la Haute-Loire, assisté de M. le Pr Chantemesse et de M. Ch. Souligoux, chirurgien des hôpitaux. Citons parmi les convives : MM. Hugon, député du Cantal; Verdier, Joal, Verrières, Courtade, Kœnig, J. Noir, Baraduc, Fredet père, Fredet fils, Gaillard, Hamonic, Sersiron, Faucillon, etc., etc. (*Prog. méd.*)

**Association des Etudiants Nantais.** — Bureau. — L'assemblée générale des membres de l'A. E. N., réunie le 12 mai, a acclamé président d'honneur son président sortant Joanny Clerc, en raison des services rendus par lui à l'Association. Elle a composé son bureau pour 1899-1900 ainsi qu'il suit : *Président :* Ch. Schmitt, étudiant en médecine, interne des hôpitaux. — *Vice-Présidents* : J. d'Hastrel de Rivedoux (droit), O. Porteau, étudiant en pharmacie. — *Secrétaire :* Ad. Etienne (droit). — *Secrétaire adjoint :* E. Albert, étudiant en médecine, interne des hôpitaux. — *Trésorier :* G. Jamin, étudiant en médecine. — *Trésorier adjoint :* G. Corlay, étudiant en pharmacie, interne des hôpitaux. — *Bibliothécaire :* F. Guillemé, étudiant en pharmacie. — *Archiviste :* F. Pineau, étudiant en droit.

## DIVERS.

**Distinctions honorifiques.** — *Officiat de l'Instruction publique.* — Voici les officiers de l'Instruction publique faits au cours du voyage du Président de la République à Dijon. MM. le Dr Boutequoy, médecin à Châtillon, président du conseil d'arrondissement ; Pigeon, professeur adjoint à la Faculté des sciences de Dijon ; M. le Dr Forest, médecin du lycée de Troyes. — M. A. Talon, chirurgien en chef de l'hôpital d'Arles, est nommé officier d'Académie.

**La statue du Dr Guépin à Nantes.** — La statue du docteur Guépin, érigée sur la place Delorme à Nantes, se dresse sur un piédestal de granit qui lui-même est entouré d'un petit trottoir asphalté et d'une bordure en pierre de taille. Convient-il d'établir autour de ce piédestal une grille de fer ou de fonte ? Faut-il au contraire laisser les choses telles quelles, et la statue dans le *statu quo ?* C'est une question qui s'est posée dans les conseils de la municipalité. Espérons qu'elle sera bientôt résolue.

**Les Femmes Médecins.** — Le comité des femmes russes de la Ligue féminine internationale de la paix a tenu récemment, sous la présidence de Mme Schabanof, docteur en médecine, une séance solennelle pour la glorification de l'idée de la paix.

**Hommage à Pasteur.** — Un député a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à décerner à Pasteur les honneurs du Panthéon.

**Les Médecins botanistes.** — M. Gauchery, interne des hôpitaux, soutiendra devant la Faculté des sciences de Paris, le mardi 23 mai 1899, à neuf heures, dans la salle Saint-Jacques, une thèse de doctorat ès sciences naturelles, sur le sujet suivant : « Recherches sur le nanisme végétal. »

# VARIA

## Hôpital de Dijon.
## Visite du président de la République

Le soleil a favorisé à Dijon, le 22 mai, la très longue promenade que le président de la République et les ministres ont faite à travers Dijon pour aller à l'hôpital. A leur arrivée, MM. Loubet, Charles Dupuy, Paul Delombre, Leygues, Jules Legrand et Mougeot ont été reçus par le président et les membres du conseil de surveillance de l'hôpital. Aux paroles de bienvenue qui lui ont été adressées, M. Loubet a remercié les bons citoyens qui consacrent leur temps et leur dévouement au soulagement des misères humaines. La visite de l'hôpital a eu lieu sans incident notable. Le doyen de la *Faculté de médecine* a pourtant réclamé, pour des améliorations urgentes, un crédit de 100.000 francs qui pourrait être prélevé sur les fonds du pari mutuel. Avant de quitter l'hôpital, où il a laissé 1.000 fr. pour le bureau de bienfaisance, 200 fr. à la crèche, 1.000 fr. pour les malades, M. Loubet s'est arrêté un instant dans la vieille chapelle où on lui a fait admirer une statue de femme en prière, taillée dans le granit.

## Les Médecins
## et l'Election sénatoriale de la Seine (1899).

C'est dimanche prochain 28 mai que doit avoir lieu, dans la Seine l'élection sénatoriale rendue nécessaire par l'attribution à ce département du siège d'inamovible transformé en siège ordinaire à la suite du décès de M. Krantz. M. le Dr Bourneville, ancien député, qui avait été candidat à l'élection du 12 février dernier, adresse aux électeurs la circulaire suivante :

« Fidèle aux principes du parti républicain qui s'appuient sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, synthèse de la Révolution française, au cours de la dernière campagne électorale, je n'ai pas hésité à défendre la légalité, la vérité, la justice, et à me prononcer catégoriquement contre la loi de circonstance proposée par le gouvernement et qui n'a été votée à la Chambre des députés et au Sénat que par l'appoint des voix réactionnaires et cléricales. Mes déclations, aussi franches que conformes aux idées répubicaines, n'ont pas prévalu contre l'erreur entretenue dans beaucoup d'esprits par une presse de mensonges et de calomnies. Bien que, depuis, la vérité paraisse chaque jour de plus en plus évidente, l'équivoque n'est pas encore suffisamment dissipée. Elle ne le sera que par le jugement définitif qui devra être prononcé en pleine lumière. Dans ces conditions, je ne prendrai point part à la lutte actuelle, mais, m'appuyant sur les vives et nombreuses sympathies qui m'ont été témoignées par un grand nombre de citoyens, délégués sénatoriaux ou conseillers municipaux, je n'hésiterai pas à me présenter aux élections générales de janvier 1900, etc. »

BOURNEVILLE.

## La Bioscopie.

On invente tous les jours des méthodes nouvelles d'exploration. A titre d'exemple, nous citons ici la *bioscopie*, que M. le Dr Collongues (de Vichy), vante avec une conviction sans égale.

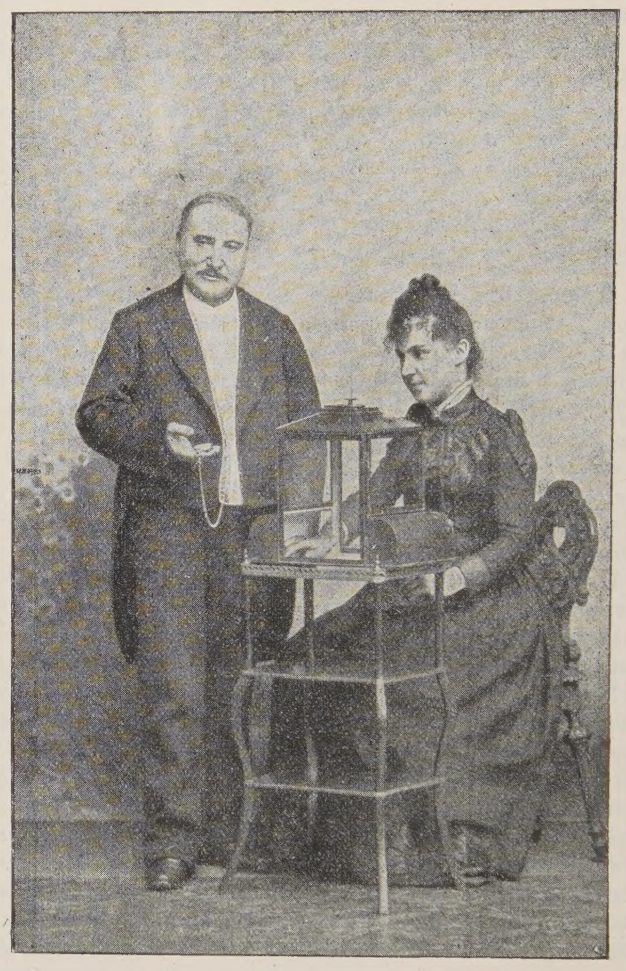

*Fig.* 78. — Le Bioscope du Dr Collongues (de Vichy).

Nous n'essaierons pas d'expliquer à nos lecteurs la méthode nouvelle : cela serait matériellement impossible en quelques lignes ! Nous nous contentons donc de renvoyer aux publications de l'auteur (1), tous ceux qui s'intéressent à ces questions nouvelles, il est vrai, un peu peu ardues pour les praticiens et encore discutées dans le monde scientifique.

(1) COLLONGUES. — *Nouvelle méthode physiologique, clinique, thérapeutique et mathématique*, Cusset, 1895. — *Traité de biothérapie. Nouvelle méthode clinique et thérapeutique du médecin spécialiste— pour les maladies de l'estomac, du foie, de la digestion et de la nutrition.* Cusset, 1895. — *Bioscope, surnomme la boussole du médecin*, Vichy, 1899.

**La Chirurgie chez les Sauvages** (1).

Les peuplades sauvages qui se sont laissées dépasser par leurs frères plus civilisés ne sont cependant pas absolument dénuées de connaissances médicales, voire chirurgicales. A côté de mises en scène destinées à agir sur le moral du patient, ils ont de véritables audaces opératoires, secondés par des connaissances chirurgicales assez avancées. C'est ainsi que les indigènes, ceux de l'île Gap, ouvrent les abcès avec des instruments généralement empruntés au règne animal. Différentes peuplades australiennes sont très au courant de l'art des sutures. Les indiens d'Amérique ne reculent pas devant des résections de lambeaux de poumons. D'autres scarifient, saignent leurs patients. Enfin, fait étonnant, quelques-uns d'entre eux pratiquent la laparotomie et s'en tirent à peu de chose près, et avec bien moins de moyens, aussi bien que leurs confrères d'Europe.

EIFER.

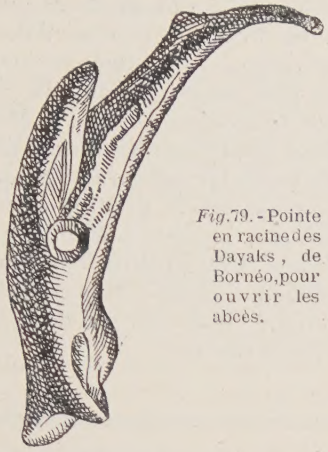

*Fig.* 79. - Pointe en racine des Dayaks, de Bornéo, pour ouvrir les abcès.

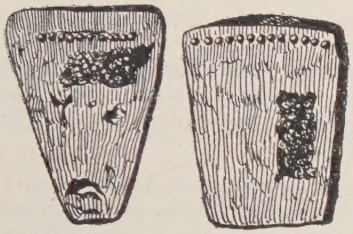

*Fig.* 80. — Scarificateurs des Indiens Karayas.

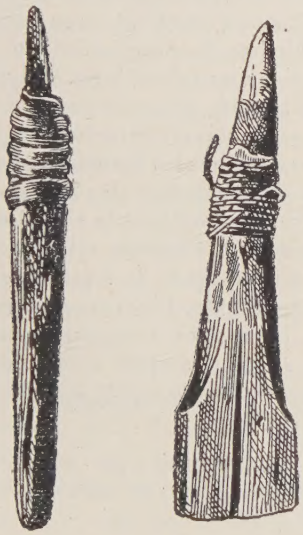

*Fig.* 81. — Lancette pour la saignée, en Alaska.

*Fig.* 82. — Couteau opératoire des Haoussas d'Afrique.

*Fig.* 83. — Un confrère chez les Peaux Rouges Pieds noirs.

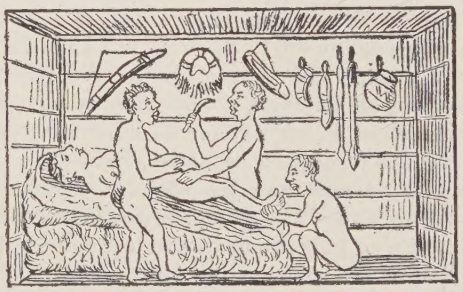

*Fig.* 84. — Opération césarienne dans l'Ouganda (d'après Felkin).

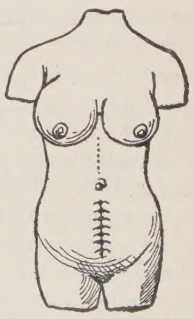

*Fig.* 85. — Suture à la suite d'opération césarienne, dans l'Ouganda.

(1) Le *Correspondant Médical*, Paris, n° 106, p. 10-12.

## THÉRAPEUTIQUE

### La Mouillère-Besançon et les stations salines continentales.

De plus en plus les maladies non microbiennes, celles relevant d'un vice congénital ou acquis de la nutrition, de l'existence de certains états constitutionnels intermédiaires entre la maladie et la santé, ou encore du développement exagéré de certaines diathèses, semblent justiciables surtout des grandes médications naturelles : climat, eau froide, électricité, gymnastique et massage, eaux minérales enfin.

Parmi les eaux minérales, les eaux salines fortes (chlorurées sodiques fortes), — dont le bain de mer est le type quelque peu affaibli, pour les valétudinaires plus que pour les malades proprement dits, — tiennent l'un des premiers rangs.

*In sale salus*, écrivent fièrement les Allemands, au frontispice de leurs établissements salins, et encore *in sole et in sale omnia constant!* Sans doute ils exagèrent un peu, nos bons voisins ; mais, lorsque l'on n'a guère que des eaux salines..... il faut aimer ce que l'on a. Il n'en est pas moins vrai que les ressources offertes par ces eaux sont vraiment merveilleuses, comme le proclamait naguère encore à la tribune de l'Académie de Médecine le professeur Robin. Mais il faut bien savoir que l'Allemagne n'a pas, comme elle voudrait le faire croire, le monopole des eaux salines : si elle en possède, en effet, de très nombreuses sources, elle n'en a aucune qui puisse, je ne dis pas rivaliser, mais entrer en comparaison, comme richesse et comme heureuse pondération de leurs éléments minéralisateurs, avec nos eaux salines françaises de Salies, Briscous et la Mouillère-Besançon : tandis que les eaux allemandes les plus fortes contiennent de 6 à 20 grammes au plus de chlorure par litre et fort peu ou point de bromure, la Mouillère-Besançon contient jusqu'à 291 grammes de chlorure et 0 gr. 108 de bromure. Leur insuffisante minéralisation conduit les stations d'outre-Rhin à adjoindre à la médication saline proprement dite une foule de médications accessoires, ou même *à côté*, qui finissent par devenir en réalité la médication principale ; c'est là le plus clair de leurs fameux *centres sanitaires*. Avec beaucoup moins de tapage, et avec un sens beaucoup plus exact de la juste proportion qui revient à la médication minérale, *la Mouillère* a su grouper, dans le rang accessoire et secondaire qui leur convient, toutes les médications adjuvantes, telles que hydrothérapie, massothérapie, électrothérapie, gymnastique médicale et orthopédique, etc., susceptibles d'apporter un concours utile à la médication saline. *La Mouillère* se trouve donc dans les conditions les plus favorables à tous points de vue pour le traitement des nombreuses affections qui réclament la cure saline, c'est-à-dire de toutes celles où la nutrition se trouve affaiblie, pervertie ou ralentie ; dans toutes celles où domine un état de dépression de forces générale ou nerveuse : débilité congénitale ou acquise, épuisement, surmenage, convalescence, anémie et chloro-anémie, lymphatisme, scrofulose et scrofulo-tuberculose, névroses chroniques, paralysie infantile, vieilles affections chirurgicales chroniques (ganglionnaires, osseuses ou articulaires), maladies gynécologiques anciennes (tumeurs fibreuses en particulier), rhumatisme chronique, goutte atonique, obésité, etc. Ajoutons que *la Mouillère*, — outre qu'elle se trouve en France et non en Allemagne, ce qui est déjà quelque chose, — est située aux portes de Besançon, dans l'un des plus beaux sites du Jura, à 6 heures de Paris et à 2 heures de la Suisse ; — que la Mouillère permet aux baigneurs de joindre aux avantages de la villégiature, l'agrément de toutes les ressources mondaines d'une grande ville d'eau : casino, cercle, théâtre, concerts, fêtes artistiques et sportives, etc. ; — que la Mouillère enfin, station de fondation récente (1892), réalise dans l'installation de ses services techniques, comme dans celle de son Casino et de son Grand-Hôtel, le dernier mot de la science balnéologique et du confort moderne.

Dr R. Billat.

## LES LIVRES NOUVEAUX.

**Tableaux synoptiques pour l'analyse des urines** et des dépôts urinaires ; par G. Drevet, pharmacien. — Baillière et Fils, 1 volume in-16 carré de 72 pages avec planches, Paris, 1899.

Tous les ouvrages sur l'urine parus jusqu'à ce jour, sont plus ou moins volumineux. Le *Guide pratique pour l'analyse des urines*, de Mercier, le plus pratique de tous, est excellent comme ouvrage dogmatique. Les *Tableaux synoptiques* de M. Drevet répondent à un autre besoin, c'est le livre que le chimiste, le pharmacien ou le médecin devra avoir sous les yeux en faisant une analyse : la disposition typographique adoptée permet de suivre l'opération en embrassant d'un seul coup d'œil toutes ses phases. M. Drevet énumère successivement les instruments et les solutions nécessaires pour chaque dosage, les précautions à prendre, le mode opératoire, le résultat et la signification de l'analyse. La partie consacrée à l'examen microscopique des dépôts urinaires est accompagnée de 7 planches qui ajoutent encore à la clarté du texte. L'ouvrage est luxueusement édité comme papier, impression typographique et cartonnage. Il est néanmoins annoncé au prix très modique de 1 fr. 50. Ce sera le vade-mecum de toutes les officines et de tous les laboratoires.

**Physiologie raisonnée** ; par le Dr Dakhyl. — Société d'Editions scientifiques, un volume in-8° de 560 pages, Paris, 1899.

Les raisons qui ont décidé l'auteur à publier ce livre et qui rendront sa lecture profitable à toute personne exempte de préjugés sont les suivantes. 1° La méthode qui est la première de son genre, du moins dans les livres de Physiologie. 2° Sa concision et sa précision font ressortir la clarté du raisonnement. 3° Quoique manuel, ce volume est cependant assez étendu pour que les initiés y trouvent le développement de la physiologie comme science de l'avenir. 4° Cette méthode pourra, par la suite, recevoir facilement des améliorations progressives avec la marche de l'évolution et de la Science. 5° Elle contient déjà tout ce qui intéresse l'élève, le praticien et la famille.

**Manuel de technique microscopique, appliquée à l'Histologie Normale et Pathologique et à la Bactériologie ;** par Ch. Morel (de Toulouse) et A. Soulié (de Toulouse). — Paris, in-8°, Société d'Éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Ce manuel est destiné aux étudiants en médecine et en particulier aux travailleurs qui fréquentent les laboratoires de nos Facultés. C'est donc un livre aussi pratique que possible ; le but a été d'éviter aux commençants de longues et ennuyeuses recherches dans les gros traités techniques ou dans les mémoires originaux, et de leur épargner les tâtonnements qui découragent si souvent les meilleures volontés. Guidés par cette idée, au lieu de faire une longue et fastidieuse énumération de toutes les méthodes connues, une sorte de répertoire histologique dans lequel les gens du métier ont parfois des difficultés à se retrouver, les auteurs ont choisi parmi tous les procédés usités, ceux qui leur ont paru les plus simples, les plus faciles et dont la pratique journalière du laboratoire a permis de juger la valeur par la constance des résultats.

Ils ont aussi jugé inutile d'adjoindre à ce Précis une énumération des tissus et des organes en regard desquels seraient décrites les méthodes de fixation, de coloration, etc., propres à chacun d'eux. Cependant, si un procédé technique a d'autant plus de valeur qu'il est plus général, on n'a pas négligé d'indiquer les méthodes particulières, celles employées par exemple pour l'étude du système nerveux, qui ont une importance de premier ordre. D'ailleurs, lorsqu'on sera plus familier avec la pratique histologique, et qu'il paraîtra utile d'employer des procédés spéciaux, on pourra se reporter à l'excellent traité technique de Bolles Lee et Henneguy, ainsi qu'aux *Annales de l'Institut Pasteur*.

Enfin, ils ont cru inutile de commencer par la description du microscope et des instruments employés dans les laboratoires ; on en trouvera la description dans les catalogues de tous les bons fabricants.

Les auteurs ont, en écrivant ce manuel, admis comme principe d'éliminer tout procédé qu'ils n'ont pu expérimenter ou dont les résultats sont infidèles ; persuadés qu'éviter à nos jeunes étudiants les échecs du début, c'est déjà leur inspirer le goût des recherches microscopiques.

---

**La lutte contre la tuberculose** ; par Nicolle (Rouen), 1899. — 1 brochure in-8. Rouen, 1899, imp. Giriend, 27 pages,

Les statistiques prouvent la fréquence de plus en plus grande de la tuberculose. Sur les 38.000.000 de Français, un demi million à peu près sont tuberculeux. Cette terrible maladie revêt d'ailleurs des formes différentes, et, de plus, les animaux sont atteints presque aussi fréquemment que l'homme. La tuberculose, connue depuis fort longtemps, a été étudiée pour la première fois d'une façon scientifique par Laënnec. Wirchow, Villemin, Pasteur, Davaine apportèrent ensuite le tribut de leurs recherches, et Koch enfin découvre le bacille. La tuberculose est au premier chef une maladie contagieusee. Tout est bon pour véhiculer le microbe, toutes portes d'entrée lui sont bonnes. Parmi les véhicules, les crachats des tuberculeux possèdent au premier chef le triste privilège de répandre la maladie. C'est donc contre ces crachats que doivent surtout porter les mesures prophylactiques. De nombreuses recherches prouvent que la tuberculose n'est pas héréditaire; la tuberculose congénitale est exceptionnelle ; à l'opposé des maladies héréditaires la tuberculose augmente de fréquence avec l'âge. Il ressort de tout ceci que la tuberculose est une maladie contagieuse, mais non héréditaire et par conséquent évitable et curable. A l'heure actuelle on ne fait presque rien contre la tuberculose et pour les tuberculeux. La tuberculose sévit dans la classe ouvrière sans que rien l'arrête, et le travailleur atteint est généralement condamné dans un bref délai, soit qu'il reste chez lui, soit qu'il soit traité à l'hôpital.

[F. A. — I. B. S.]

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

## AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

*ALCAN, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.* — Paris.

**VIme Congrès International contre l'abus des boissons alcooliques**. — Volume in-8 de 266 pages, Bruxelles, 1898.

*JOUVE (H.), éditeur, 15, rue Racine:* — Paris.

Collongues. — **Le Bioscope, surnommé la boussole du médecin.** — Brochure in-12 de 64 pages et 1 figure. Vichy, 1899.

*BIGOT.* — Lille.

Gibert et Grasset. — **Les Contractures et la portion spinale du faisceau pyramidal.** — Brochure in-8 de 106 pages. Montpellier, 1899.

*KOWSLEWSKI, 8, Mazowiecka.* — Warszawa.

H. Higier. — **W. Kwestye chorob rodzinnych neruri wzrokowego.** — Broch. in-8 de 24 pages.

*KOWSLEWSKI, 8, Mazowiecka.* — Warszawa.

H. Higier. — **Przyczynok do patogenezy napadu padaczkowego oraz porazennych rownowaz, nikow jego.** — Brochure in-8° de 6 pages.

---

# PETITE CORRESPONDANCE

*La GAZETTE MÉDICALE étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.*

Dr X..., à New-York. — Nous avons déjà plusieurs abonnés en Amérique ; les conditions sont les mêmes que pour les autres pays d'Europe.

Dr M..., Bordeaux. — C'est d'abord le service des fiches bibliographiques qu'il faut consulter. Ce service vous don-

nera la bibliographie complète de la question. Les services des analyses et de la bibliothèque circulante compléteront les renseignements que vous désirez.

M. L. — Oui, nous nous chargeons de l'impression des thèses.

## AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

**PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS**

### Postes Médicaux vacants.

1° Un Docteur-Médecin, dans forte commune de la Marne, demande un jeune médecin pour faire un remplacement et pour lui succéder sous peu. Situation de 8.000 francs pouvant être portée à 11.000 ou 12.000 francs.

2° Clientèle facile et payant bien à reprendre de suite dans petite ville des environs de Paris. Conditions : Louer la maison pour une année et légère indemnité de déplacement.

3° Excellent poste médical à prendre de suite dans chef-lieu de canton de l'Aube, après décès du titulaire

4° Poste médical à prendre de suite aux Rosiers (Maine-et-Loire).

5° Poste de médecin municipal à Souk-el-Arba (Tunisie), vacant pour la fin du mois par suite du départ du titulaire. Traitement : 2,400 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Un Médecin de province possédant les meilleures références, au point de vue scientifique et professionnel, obligé d'habiter Paris pour raisons de famille, prendrait suite d'un cabinet médical. Conditions à débattre. — S'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Médecin s'intéressant aux affections respiratoires désirerait entrer en rapport avec toutes œuvres ou personnes s'occupant spécialement de ces maladies. S'adresser Me Gratreau, avocat à la Cour, 1, rue Lafayette, Paris.

*Qu'est-ce Chapirograph?*

Le CHAPIROGRAPH est l'appareil multiplicateur le plus nouveau, le seul qui donne des copies **EN NOIR**, d'écritures, dessins, etc., **sans employer** d'encre à imprimer. Pas de presse, pas de lavage, 150 copies en 15 minutes. — Prix pour in-quarto et format ministre complet **28** francs.

**Pour prouver** que le Chapirograph est le meilleur appareil multiplicateur, nous sommes prêts à l'envoyer pendant **5 jours à l'essai**, à nos risques et **franco** ; en cas de réexpédition, nous ne réclamons aucune rétribution.

The CHAPIROGRAPH C°. 9, Pl. de la Bourse, Paris.



## INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

**PARIS**, — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — **PARIS**

Viennent de Paraître

# LA SUTURE INTESTINALE

*Histoire des différents procédés d'Entérorraphie*

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8, 416 pages, avec 587 Figures dans le texte. — **Prix : 15 Francs.**

# Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans)

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix : **10** fr.

## CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures, 1re Édition.

Prix : **10** francs.

# ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

*PARIS, — 93, Boulevard Saint-Germain, 93, — PARIS*

# ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

*PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93, — PARIS*



Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

| | |
|---|---|
| France et Algérie. . . . . | 20 » fr. |
| Recouvré à domicile . . . . . | 20 50 |
| Pays étrangers compris dans l'Union postale. | 23 » |

**Prix du numéro. . . . 2 fr.**

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

*Le Directeur-Gérant :* Marcel Baudouin.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie.* Paris.